



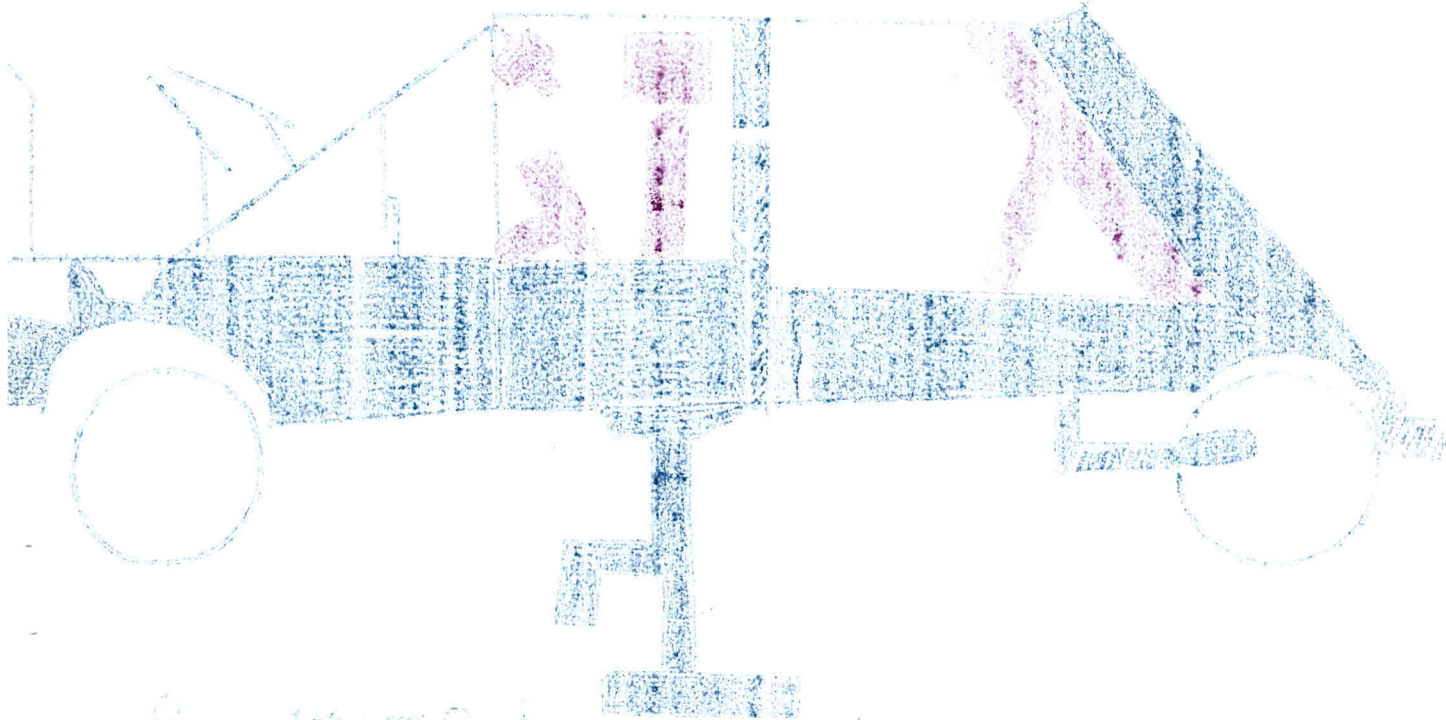
MONTE

Journal des Ecoles



Ces livres en classe enfantine
 mon papa
 mon papa est un ouvrier
 d'auto-école il a une moto et une voiture
 il donne des cours de code
 avec des dispositifs et des assiettes
 le samedi j'ai un cours de
 code avec mon papa
 je connais les panneaux

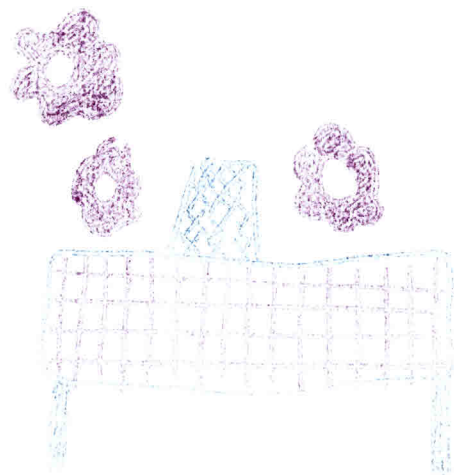
ZS



La ZS de mon papa

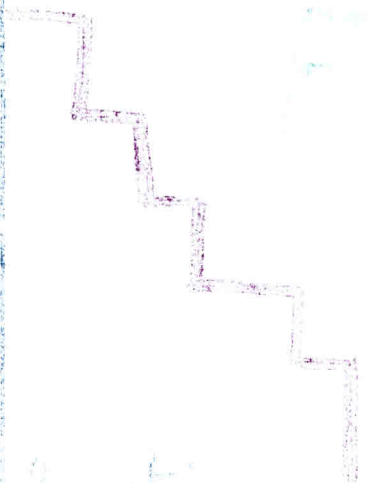
semp. Philippe

Un petit chat coquin
Bande dessinée réalisée par Sandrine Lorenz





cat

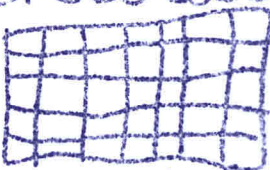
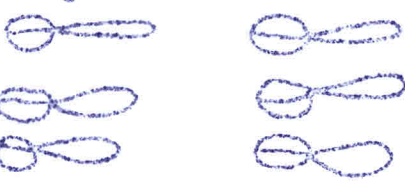
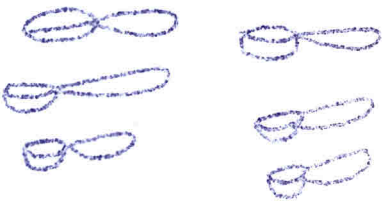
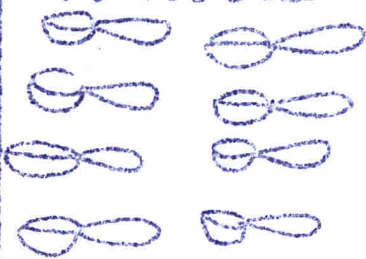
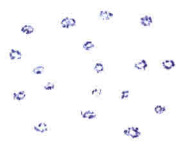


cat

house

Correspondance scolaire en classe
enfants 7e

Voici la recette du gâteau que nos corres-
pondants nous ont fait parvenir
gâteau au chocolat
mesure = la cuiller à soupe

chocolat  une tablette	farine 	sucres 
beurre 	oeufs 	sel 

dans une casserole faites fondre
le chocolat dans très peu d'eau
ajouter y le beurre le sucre
le sel et hors du feu les 5 jaunes d'œufs
ajouter la farine puis les blancs
battus en neige ferme
verser dans un moule bien beurré
mettre au four 40 mn à 180°

Il était délicieux, petits amis des Républiques
belge Jean-philippe, luxembourgeoise Sabine, malgache
Angelina, Frédéric, Fabienne, Laurence



Pabillogage en classe enfantine

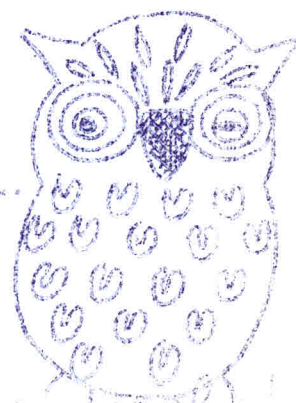


- * Jean Philippe nous parle de sa sœur :
« c'est chérie, quand elle aura cent ans, j'aurai
seulement quatre-vingt-dix-neuf ans !! »
- * Sylvain P. : « tu sais quand ça sera mon anniversaire-
sais-tu? eh bien quand ton ira acheter le cochon! »
- * Sylvain T. : « à la télé, moi je regarde
" Goldorac " »
- * Jean Philippe : « tu sais pourquoi je veux
être pompier quand je serai grand? »
- « Pourquoi? »
- « pour vendre des calendriers » !!
- * « Stève pourquoi n'appartiens-tu pas à
l'ensemble des grands? »
- « parce que je ne suis pas amoureux »
- * Sandra et son inséparable ami Nicolas se lavent
les mains côte à côte. Sandra discute sans
cesse quand soudain Nicolas l'interrompt :
« là là, femme! »
- * Sandrine : « Malika m'a donné une fessée
sur la joue! »
- * Malika : « mon bernard a eu un accident »
Sylvain T. : « on ne dit pas un mon bernard,
mais un Saint Bernard! »

* * * * *

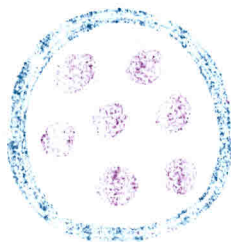
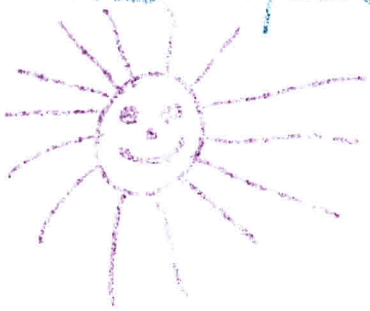
LE HIBOU

Il était une fois un gentil hibou
qui vivait dans un arbre sec.
Il écoutait et voyait tout
mais jamais, il n'ouvrait le bec.
Et plus il écoutait
et plus il en savait.
Et plus il en savait
et plus il se taisait.
En le voyant je me suis dit :
si tout le monde faisait comme lui!



ma petite sœur

ma petite sœur mange toute seule.
elle pleure dans son lit.
quand je reviens de l'école elle
veut rester dehors avec moi.
elle monte sur une petite
chaise pour aller dans son lit -
elle aime bien la viande elle
prend la viande dans l'assiette
d'herve - je l'aime bien
ma petite sœur



frédéric

classe enfantine

Château Rosemont

Sur un rocher, très haut,
Dominant toute la vallée
Avec ses créneaux, son fossé,
Qu'il soit imprenable château.

Une grande tour,
Son pont en bois,
La Rosemontoise,
Les guerriers passent tour à tour.

Le château menaçant,
Qui n'a jamais été attaqué,
Est abandonné →
Depuis bien longtemps.

Conduit sur son rocher,
Pour y monter →
Il faut emprunter →
Un petit sentier.



De la
Lysle



Meunerie à Travers les Siècles

1ère Époque préhistorique :

Le blé était écrasé entre deux pierres plates.

2ème Époque des égyptiens et des grecs :

On écrase le blé entre 2 pierres plates ou avec un pilon.

3ème Époque gauloise et romaine :

Apparition des premiers moulins à bras. Ils sont actionnés soit par des ouvriers, soit par des animaux.

4ème Époque du moyen-âge :

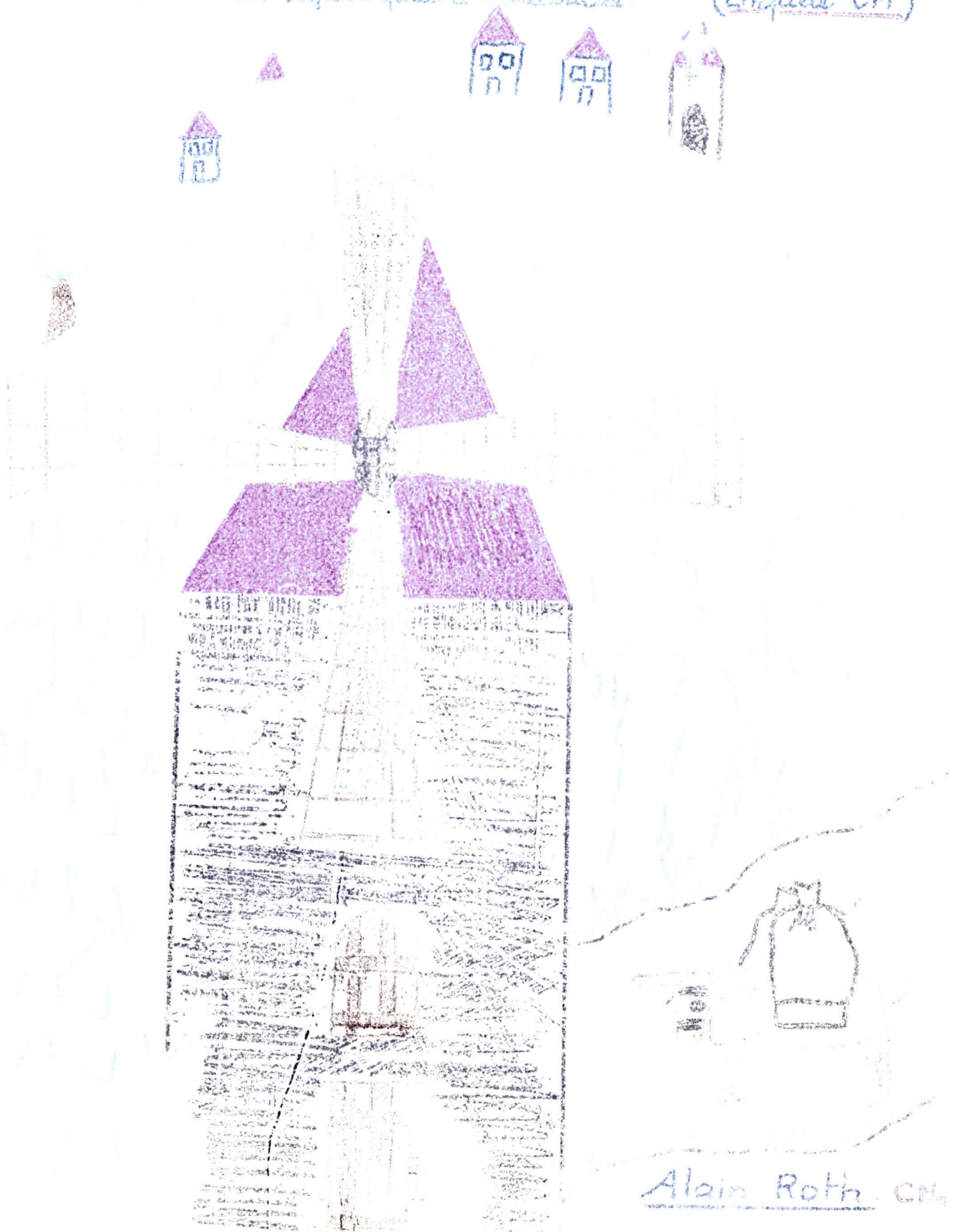
On utilise le moulin à bras. Au 7^{ème} siècle apparaissent les moulins à eau. C'est au 11^{ème} siècle que le moulin à vent apparaît dans les Flandres. Il était construit par les rois ou les seigneurs. Les paysans étaient obligés de venir y mouliner leur grain et de laisser une partie de leur récolte.

5ème Époque moderne :

Le moulin à vent se perfectionne. Il est monté sur pivot central, ce qui permet de l'orienter en fonction du vent. Plus tard, seul le toit pivote. D'ailleurs, le travail du meunier consistait à écraser le grain et c'était le boulanger qui tamisait pour séparer la farine du son. Puis le meunier fit lui-même le blutage.

6ème Époque contemporaine :

Les moulins continuent à fonctionner sans cesse aujourdhui
 (400 tours à la minute) Mais les minoteries appauvissent, elles fonction-
 nent d'abord à la vapeur puis à l'électricité. (Enquête CM)



LA MESURE DU TEMPS

1) Chez les Anciens

Les hommes préhistoriques plantaient un bâton verticalement dans la terre et l'ombre portée donnait l'heure locale. Les romains eux utilisèrent le principe de l'écoulement de l'eau : chose des réipients et des coûloirs qui permettaient de faire écouler l'eau régulièrement. On se servait également de sabliers, mais ils étaient peu précis, et étaient réglés pour une demie-heure au maximum. On devait donc les retourner 24 fois pendant une journée.

2) Les Cadres Solaires

Les cadres solaires ont fait leurs apparitions au moyen âge. Ils étaient généralement placés contre la paroi sud des églises. Les seigneurs les plus riches en possédaient un dans leur château. L'inconvénient c'est qu'ils n'étaient utilisables que par beau temps.

3) Le cadran solaire de Lepuix-Gy

Il se compose d'un simple disque percé incliné à 45° et d'une tige verticale fixée au mur sud de l'église. Lorsque l'ombre du disque portée sur la tige est partagée en deux parties égales par celle-ci, il est très exactement midi dans le ciel. Ce cadran rudimentaire servait autrefois à régler l'horloge de l'église.

Avant l'introduction de l'heure civil quand il était midi heure solaire à Lepuix mes montres et mes pendules indiquaient 12 h 28 mn et maintenant elles indiquent 13 h 28 mn.

4) Les horloges mécaniques

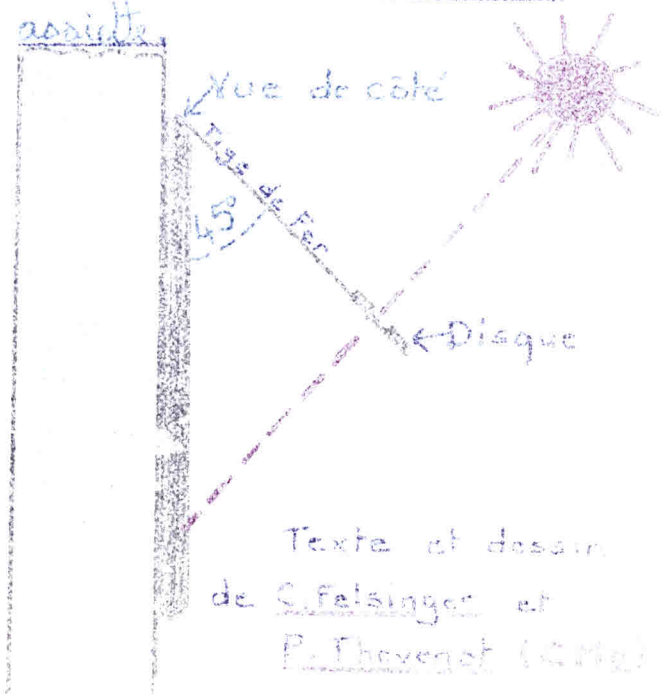
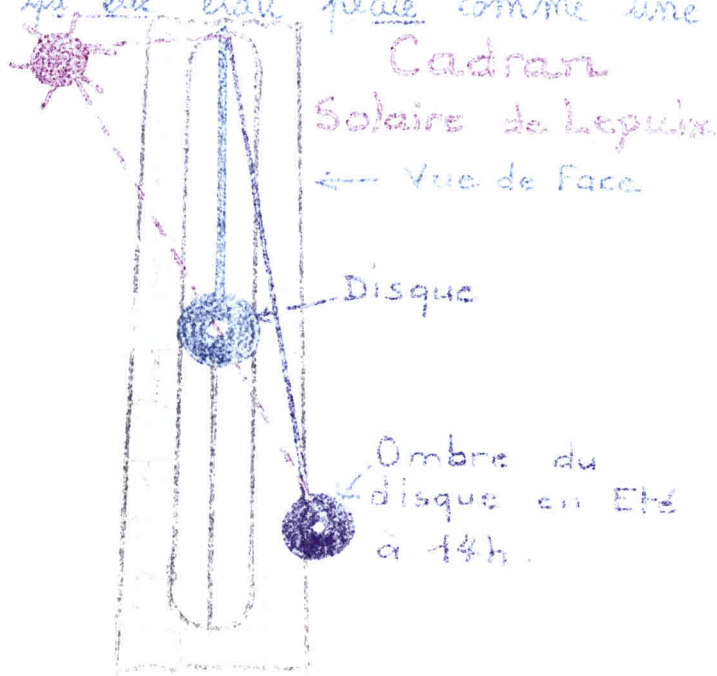
Les horloges ont été inventées au XV^e siècle, mais elles ne

possédant qu'une aiguille elle les heures. La plus grande horloge était en savoir à une roue principale de 1 mètre de diamètre qui possédait 1 200 dents. Toutes les pièces qui servaient à faire marcher les montres et les pendules étaient faites entièrement à la main. Pour les réaliser le maître horloger mettait une loupe à son œil pour mieux voir les défauts. Les pièces étaient fixées entre elles par des rivets et des coins, car les vis n'existaient pas. La marche de ses horloges est très irrégulière. Pour y remédier il faudra attendre l'invention du balancier régulateur.

5) L'invention de Galilée

Un jour Galilée en allant visiter une église vit les lustres de celle-ci qui se balançaient sous l'action des courants d'air. De retour chez lui il fixa un poids au bout d'une ficelle et constata que le mouvement oscillatoire de celui-ci avait une vitesse constante. Il nomma sa découverte "le balancier" et perfectionna les horloges en ajoutant un balancier pour régulariser le mouvement.

Cette invention était une grande découverte dans la mesure du temps. Galilée prouva encore que la Terre était ronde, mais ses contemporains ne le crurent pas car on leur avait dit qu'elle était plate comme une assiette.



Ordonnance de L'Archevêque Besançon concernant les Maîtres Ecoles 1705

- François Joseph de Grammont, par la grâce de
Dieu et du Saint Siège apostolique, Archevêque de Besançon,
Prince du Saint Empire.

Solut à tous nos Doyens Ruraux, Curés, Vicaires,
en Notre Seigneur.

- Sur les remontrances qui nous ont été faites que
plusieurs Maîtres d'Ecoles font des traités avec les
habitants et communautés des villages où ils veulent
exercer cet office sans avoir les qualités nécessaires
pour les remplir et sans avoir été approuvés et jugés
capables, et que quelques uns de ceux qui sont
approuvés reçoivent dans leurs Ecoles ou enseignent
dans les maisons particulières des jeunes filles ce
qui est contraire aux ordonnances et statuts portés
à ce sujet.

Pour empêcher semblables abus et prévenir les grands
inconvenients qui en pourraient arriver, nous avons
jugé à propos de renouveler comme nous renouve-
lons par notre présent mandement toutes les
précédentes ordonnances faites par nous ou nos
prédécesseurs pour les Maîtres d'Ecoles.

- Et en conséquence nous avons de nouveau défendu
comme nous défendons à tous habitants et
communautés de notre diocèse de recevoir à l'avenir
aucun Maître d'Ecole ni de passer aucun traité
avec eux qu'ils n'aient l'approbation de nous ou
de notre Vicaire général, et à la participation
de leurs Curés ou Vicaires auxquels nous interdisons
pareillement d'en admettre aucun pour servir en
leurs églises ni pour l'instruction de la jeunesse
qu'ils n'aient obtenu cette approbation.

- Nous défendons de plus très expressément aux

Régents d'Ecoles d'enseigner les jeunes Filles, soit dans le lieu de leurs écoles soit dans les maisons particulières à peine d'être suspendus de leurs offices, et ordonnons aux Curés et Vicaires d'y veiller sérieusement et de ne le pas permettre dans leurs paroisses, invitant tous les habitants et communautés de faire en sorte selon leurs moyens et facultés d'avoir dans leurs villages des Maitresses d'Ecoles propres à instruire, enseigner et élever dans la piété les jeunes Filles dont la bonne éducation de la jeunesse est nécessaire pour les retenir dans leur devoir et leur apprendre les obligations de leur état.

Donné en notre Château de Villey ce 26
juillet 1705.

F. J. de Grammont : Archevêque de Besançon.

Nota: Il faudra attendre plus de cinquante ans pour qu'apparaisse une maitresse d'Ecole dans le Besamont. Le mandement de l'Archevêque ne fut pas ou peu suivi d'effets immédiats. Longtemps encore les Communautés préférèrent laisser les jeunes Filles dans une ignorance quasi totale plutôt que de salarier une Institutrice.

Nomination de la première Maitresse d'Ecole de Giromagny

- Ce jourd'hui 9 Juin 1756, nous Maire Maitre Bourgeois et Préposés de la Communauté de Giromagny soussignés, assembles en la manière accoutumée, avons délibéré qu'il étoit de toute nécessité d'avoir dans la paroisse une Maitresse d'Ecole pour l'instruction des jeunes Filles dans la religion, à lire et à écrire, il est d'ailleurs scandaleux que les Filles fréquentent la même école que les gargons sous un seul Maître dont certaines corrections ne peuvent se faire décemment. L'abus du passé nous a fait suffisamment connaître cette nécessité non seulement à cause des mœurs mais

par le peu de progrès que faisait toute la jeunesse sous un seul maître. En foi de quoi avons signé les jours et an que devant.

Jean Baptiste Poinot : Maire

Martin Tendre : Juré.

J.C. Chassignet : Juré.

André Klincheleur : Juré

Jean Georges Courtot : Maître-Bourgeois.

- Cette délibération de la Municipalité de Giromagny reçoit l'approbation du Bailli du Rosement qui la transmet à l'Intendant en résidence à Strasbourg. Celui-ci promulgue l'ordonnance suivante.

- Jacques Pineau, Chevalier, Baron de Luccé --- Intendant de Justice, Police et Finances en Alsace.

- Vu la délibération des Maire et Préposés de la paroisse de Giromagny, notre ordonnance préparatoire du 24 juin, le procès-verbal dressé en conséquence le 5 du présent mois par le Sieur Nollat notre Subdélégué à Belfort étant nécessaire de réformer l'abus qui s'est introduit dans l'instruction de la jeunesse de la Communauté de Giromagny où les garçons et les filles ont eu la même Ecole et le même Maître.

- Nous Intendant ordonnons qu'à l'avenir l'Ecole de filles de la paroisse de Giromagny sera séparée ce faisant qu'il sera établi et choisi une Maîtresse d'Ecole pour les filles qui les instruira et élèvera ainsi qu'il sera convenu par les Préposés de la dite paroisse et à laquelle nous attribuons pour gages fixes 3 sols dans les 12 qui se lèvent et lèveront annuellement sur chaque feu dans toute l'étendue de la paroisse, et la moitié des 6 sols qui se lèvent sur les veuves et le surplus de la dite imposition reviendra au Maître d'Ecole des garçons.

- La collecte sera faite par les Collecteurs ordinaires de chaque Communauté et remise aux Préposés pour en faire le partage et la distribution par quartier et en rendre compte en la manière ordinaire.

- De plus percevra la dite Maîtresse d'Ecole ainsi que le Maître un Sol d'Allemagne par chaque école par semaine, de même que les 10 sols par année.

pour le bois de chauffage à l'exception toutefois des
pauvres qui ne paieront rien.

- La Maitresse d'Ecole jouira de la partie d'en haut
de la maison commune, et le Maître des garçons
d'en bas de la même maison. Pour cet effet ce bâti-
ment sera mis en état et les appartements séparés
de façon qu'il n'y ait aucune communication entre
les Filles et les garçons, lesquelles réparations seront
faites suivant le devis qui en sera dressé et donné
en adjudication au rabais.

Et finalement la dite Maitresse d'Ecole jouira du
jardin derrière la maison, et le Maître du demi-
journal de chenevière.

- Sera la présente publiée et exécutée nonobstant
opposition.

Fait à Strasbourg le 21 août 1756.

Testament Bourgeois Lepuix Fareur L'Ecole Lieu

- Pardevant le Tabellion de la Seigneurie d'Auxelles-bas
dépendances et partie du Puix, et en présence des témoins
ci-après nommés est comparu le Sieur Claude Jacques
Didier Bourgeois du Puix, sujet de la Seigneurie
d'Auxelles-bas, Conducteur des travaux des Ponts et
Chaussées en Basse Alsace, résidant présentement au
Puix. Lequel sain d'esprit, pensées, mémoire et enten-
dement ainsi qu'il a paru aux dits Tabellion et
témoins, considérant la certitude de la mort et
l'incertitude de son heure ne désirant en être surpris
sans avoir disposé des biens qu'il a plu à la divine
providence lui départir en ce monde, à ces causes
il a fait dicter et nommer son présent testament
et ordonnance de dernière volonté comme sensuit:

- Premièrement il

- Deuxièmement il

- Troisièmement il nomme et institue pour son héri-
tière universelle Marguerite Erty son épouse . . . et
dans le cas où la dite Marguerite viendrait à mourir
avant lui ou que la dite Erty lui survivrait et n'aurait
convolé en secondes nocces et qu'il n'y aurait aucun

enfant de leur mariage, le testateur nomme et institue pour ses héritiers particuliers la Communauté du Puix, son lieu de naissance, lui lègue sa maison sise au dit lieu et toute son étendue jardin, verger, chènevière joignant pour en faire jouir un Recteur d'Ecole au dit lieu. Il donne aussi une rente annuelle et perpétuelle de 200 Livres qui sera prise sur ses biens pour récompense du Recteur d'Ecole qui sera tenu et obligé d'instruire, enseigner à Lire, Ecriture, Arithmétique et Saint Chant sans aucune rétribution tous les enfants mâles de la paroisse du Puix qui lui seront envoyés à la charge par les dits enfants d'être soumis et obéissants envers le Maître d'Ecole à peine d'être expulsés par celui-ci après en avoir conféré avec Monsieur le Cure du lieu. Le Recteur d'Ecole sera tenu de faire réciter à ses élèves à chaque Classe qu'il tiendra matin et soir et à perpétuité le psaume "de Profundis" avec l'oraison Fidelium pour le repos de l'âme du testateur de sa femme et de ses parents. Le testateur veut que le choix du Recteur d'Ecole se fasse par Monsieur le Cure du Puix après un examen suffisant et au cas où il y aurait un concours pour cette place entre des particuliers de la paroisse du Puix et des étrangers, celui de la paroisse qui se trouvera capable de remplir cette fonction sera préféré à tous les étrangers. Le testateur n'entend nullement rien déroger aux gages que la Communauté du Puix et les paroissiens donnent au Maître d'Ecole, il veut simplement qu'au cas où un Recteur d'Ecole choisi serait de la paroisse et veuille habiter une maison qui lui appartient ou une autre plus à portée de l'Eglise qu'il puisse le faire et louer celle dont il est question à son profit ainsi que les héritages joignants de...

Fait au village du Puix en la maison du dit testateur avant midi le 27 mai 1782, en présence de J.N. Travers, C.J. Copatey, J.G. Perrog, J.C. Copatey, J. Planson, J.L. Colin et J.P. Dumagny, tous Bourgeois et/ou laboureurs du Puix.

Nota: Le testament de Claude Jacques Didier ne fut pas validé, ses biens échurent à ses héritiers les plus proches et l'Ecole du Puix ne bénéficia jamais de ses largesses. Il faudra attendre jusqu'en 1831 pour que la municipalité se décide enfin à acheter une maison, ou elle aménagera deux salles de classes à l'usage des garçons et des filles.

LE PAIN et son Histoire

1. Époque préhistorique :

Les céréales étaient cuites comme des bouillies, puis entre deux pierres chauffées au feu.

2. Époque des Grecs :

Les pains avaient la forme d'une galette et lorsqu'ils étaient faits sans levain, ils ressemblaient à une crêpe épaisse. La cuisson était faite sous les cendres ou sur un gril. Les Grecs étaient de bons boulangers.

3. La Gaule - romaine :

Dès cette époque, on commence à trouver des petits fours qui ont la même forme que ceux des vieilles boulangeries de nos jours. Le pain était cuit dans la partie haute, et la base servait de foyer dans lequel on brûlait du bois.

4. Le moyen-âge :

On utilisait le pétrin en bois : sorte de bas côté, gulaire et la table de travail. La pelle oblongue servait à enfourner.

5. Les temps modernes :

La gabelle était un impôt sur le sel et chaque boulanger devait le payer. Le four hermétique apparaît vers le III^e siècle.

Vers 1760 sont fabriqués les premiers pétrins mécaniques.
Le pain a joué un grand rôle dans le déclenchement de la révolution.

La France contemporaine.

Les pétrisseurs mécaniques s'améliorent. Vers 1870, apparaissent les premières boulangeries industrielles. C'est au 19^e s. que l'on remplace le four à bois par le chauffage au mazout; puis au gaz et à l'électricité.

(Enquête C.M.)



(D'après une gravure sur bois
du 17^e s.)

LE FAUX MALADE

- Il est neuf heures. Abanar appelle Robert mais il ne descend pas; alors Abanar monte dans sa chambre.
- Elle lui dit:
- « Il est 9 heures d'aller à l'école Robert ne lève le pied, qu'il ne mal au pied. »
- « Qu'est-ce que tu as fait? »
- « Je ne sais pas, je me suis cogné, tout le matin, en descendant du lit. »
- « Prends, toi, je vais chercher de la gommade et des bandes. Abanar est partie. Pendant ce temps, Robert saute de joie. Abanar revient. Elle le menace, elle lui met sous le nez son pied et elle l'invite sur son lit. Elle lui donne son livre pour l'occuper. Le docteur arrive. Robert devient inquiet et il pleure. Le médecin lui pose des questions:
- « C'est ce soir? »
- « Hum hum, en descendant du lit. »
- « À quelle heure? »
- « Hum! à neuf heures. D'un seul coup, l'effort pour ces pages. Il bondit de sa chaise. Il crie:
- « Ce n'est pas vrai, j'ai menti! Ce n'est pas moi! »
- La peur des punitions lui fait avouer son mensonge.

— Nathalie Poirier CM —



En face de la maison Marsot, à l'intersection des rues de l'Eglise et de la Charrière la maison Demouge. Elle date de 18... deux chiffres sont cachés par une poutre. Peut-être a-t-elle eu une histoire car elle possède encore deux fenêtres dont les encadrements chantrés datent de la fin du XIII^{ème} siècle. C'est une maison très ancienne qui a été réparée ou partiellement reconstruite. Pourquoi trouve-t-on plusieurs anciennes maisons dans ce quartier? Tout simplement parce que la rue de la Charrière qui prend naissance à cet endroit était jusqu'en 1789 la seule route menant au Ballon d'Alsace. Les rues de l'Eglise et de la Beauvinière sont les plus anciennes du village.

Enquête réalisée par { S. Rocher CM2
P. Thevenot

Dessin de F. Monnier



Contribution L'Histoire Religieuse LEPUIX-GY

L'existence d'un édifice religieux à Lepuix est officiellement attestée en 1145 par le Pouillé du diocèse de Besançon.

(A-D du Doubs Série G1 Copie de 1745)
Nota : Le Pouillé d'un diocèse est l'inventaire de tous ses bénéfices ; on y trouve donc inscrits les noms de toutes les paroisses qui en dépendent. Le diocèse de Besançon fut originellement divisé en "archidiaconés" et les "archidiaconés" en Décanats ; à la tête de chaque Décanat on trouvait un "Doyen" dont la prérogative essentielle était la visite une Fois l'an de chaque paroisse de sa circonscription.

- Le Décanat de Granges (Granges-le-Bourg, H^{te}-Saône) une des quinze divisions du diocèse de Besançon comprenait à la veille de la Révolution 18 paroisses alsaciennes appartenant à l'actuel T-de-Belfort : Bourgoigne, Châtenois, Bermont, Banvillars, Buc, Bavilliers, Danjoutin, Vézelois, Belfort, Essert, Valdoie, Evette, La Chapelle-sous-Chaux, Chaux, Auxelles-bas, Rougegoutte, Girromagny et Lepuix-Gy. Le Doyen n'était pas toujours Curé du Chef-lieu.

- Donc le Pouillé précité précise :

« --- Le 4 des Calendes de mars 1145 le pape Eugène III a confirmé la possession de l'Eglise du Puix (Lepuix-Gy) au chapitre S^t Etienne de Besançon ».

- Le terme "confirmé" tend à prouver une possession déjà ancienne de cette Eglise rurale ou Chapelle par le chapitre bisontin.

(Voir : "Notes sur l'origine probable de l'Eglise de Lepuix" - Journal des Ecoles de 1973).

- La Cathédrale S^t Etienne de Besançon, bâtie à l'emplacement actuel de la citadelle était le plus ancien édifice religieux de cette ville.

Au XI^e siècle l'Archevêque Hugues I réorganisa le chapitre de chanoines séculiers de cette cathédrale qu'il mit sous l'autorité d'un doyen.

Par la suite de nombreuses églises rurales furent placées sous l'obédience de ce chapitre Lepuix-Gy avant 1145 : Bourgoigne, Mervillars, Grandvillars.

en 1883.

(Dunod de Charnage Tome II - et A. Lablondier "Contribution à l'histoire religieuse de Bourgogne" - B.S.B.E. N° 48)

La présence d'un édifice religieux à Lepuix, au XIX^e siècle, prouve l'existence en ce lieu isolé, éloigné de toute voie de communication d'une population de quelque importance qui ne peut se justifier que par la mise en exploitation des mines de cuivre et plomb argentifère situées dans les hautes vallées de la Savoureuse et de la Beucinière.

En effet vers 1890 l'ingénieur Gase, qui vainement essaya de remettre en valeur l'exploitation, affirmait dans un rapport adressé à l'administration supérieure avoir trouvé au fond d'un puits du "Phanifer" une pierre sculptée portant l'écusson des mineurs (2 ples croisés) et la millésime 1343.

IA-D du T-de-Belfort - série 100 St et Journal de Belfort de 1890).

I La Paroisse de 1145 au milieu du XVI^e Siècle

Suivre pas à pas l'évolution de la paroisse de sa fondation du XVI^e siècle est hasardeux faute de documents précis.

- Néanmoins en 1347, comme tous les autres villages du Rosemont Lepuix, fut compris dans le lot attribué à Jeanne de Ferrette, Duchesse d'Autriche, qui venait d'hériter d'une partie des biens de sa mère Jeanne de Montbéliard.

- En 1360 la mine "St Nicholas du Poux", située à Malvaux était en fonctionnement.

(Scheurer - "Essai historique de la Seigneurie du Rosemont" B.S.B.E. N° 32 et dictionnaire des noms de lieux - Larousse).

- D'autre part, la tradition locale veut que les anciens mineurs du Puix aient eu à la même époque une dévotion particulière pour les Trois Rois Mages, car non contents de baptiser ainsi une des galeries, ils déposèrent dans la Chapelle du village trois statuettes de bois symbolisant ces personnages légendaires. Cette tradition qui confirme la présence d'un édifice religieux au XIX^e siècle, au cœur même de l'exploitation minière n'est pas à négliger étant donné l'absence de documents.

Il nous faudra attendre maintenant jusqu'en 1566 pour que la Chapelle du Puix soit à nouveau citée et on la retrouvera alors "filiale" de l'Eglise de Chaux.

(A-D Colmar Série C 910/9 N°3)

Pourtant à la même époque (1566) lorsque l'accroissement de la population nécessita la construction de l'Eglise de Giromagny et plus tard encore au XVIII^e siècle lorsque les habitants de Lepuix essayèrent d'obtenir le démembrement de leur Chapelle de l'Eglise de Chaux, l'autorité supérieure en possession d'archives / aujourd'hui disparues prétendra à plusieurs reprises que la dite Chapelle du Puix avait dépendu autrefois de l'Eglise de Rougegoutte, ce qui paraît logique lorsqu'on examine la topographie des lieux.

(A-D Colmar Séries C 910/9 N°1 et E 3100)

Les Circonscriptions paroissiales du H^t Rosemont au XII^e Siècle

Se référant au "Compte de dîmes de 1275" du Pouillé des Provinces de Besançon de Tarentaise et de Vienne, l'historien et archéologue du pays de Montbéliard Y Jeannin nous donne le découpage suivant pour le Haut Rosemont.

Paroisse de Chaux { Chaux : avec Auxelles-bas.
Lachapelle - Evette - Sermamagny

Paroisse de Rougegoutte { Rougegoutte : avec
Eloie - Grosmagny - Vescemont
Giromagny - Lepuix.

Ce "Compte de dîme" atteste l'existence des deux seules Eglises paroissiales de Chaux et Rougegoutte en 1275, tout au moins pour la partie de la Seigneurie du Haut Rosemont dépendant de l'archevêché de Besançon. En effet Etueffront Haut et bas, Anjoutey, Petitmagny, Lamadeleine, S^t Germain sous l'obédience de l'évêché de Bâle ne furent rattachés à Besançon qu'après l'échange de paroisses de 1780.

(L. Herbelin - Topographie religieuse de la Haute Alsace - B.S.B.E N°37),
L'Eglise de Chaux dont l'origine se perd dans la nuit des temps fut vraisemblablement fondée par les Archevêques de Besançon après l'installation des Burgondes dans notre région et leur reconnaissance de l'autorité spirituelle du siège épiscopal de cette ville.
Cette église est citée pour la 1^{ère} fois en

1252, date à laquelle l'Archevêque en fait don au Chapitre Sainte Madeleine. Elle restera en sa possession jusqu'à la révolution de 1789, le Chantre de ce Chapitre avait droit de Collation c'est à dire de nomination du Cure de Chaux.

TA-D du T-de-Belfort ; L. Viellard - Documents pour servir à l'histoire du T-de-Belfort et A-D du Doubs - Pouillé de l'Archevêché - série G1).

- En 1254 les Chapitres bisontins S^t Jean et S^t Etienne par décision du légat du Pape sont réunis en un seul. Cette décision mit fin à de nombreuses difficultés.

Est-ce à cette occasion que la Chapelle de Lepuix échappa à l'autorité de S^t Etienne ?

(A-D du T-de-Belfort ; L. Viellard - Documents pour servir à l'histoire du T-de-Belfort)

- L'existence de l'Eglise de Rougegoutte quant à elle est attestée dès 1136. Elle fut probablement édifiée quelques années après la création de la Seigneurie du Rosemont c'est à dire vers 1024 par le Comte Louis de Mousson - Montbelliard.

Il est vraisemblable que cette église fut annexée au Chapitre S^t Mainbœuf de Montbelliard dès sa fondation au XIII^e siècle. Elle le restera jusqu'en 1574 date à laquelle le dernier chanoine de Montbelliard obtint pour le protestantisme.

TA-D du Doubs - Pouillé Série G1)

- Les premiers Comtes de Montbelliard s'intéressèrent on ne peut en douter aux Mines de leur Seigneurie du Rosemont, dont l'exploitation comme nous l'avons déjà dit est quasi certaine en 1123.

- Comment réussirent-ils à soustraire la Chapelle de Lepuix des possessions du Chapitre S^t Etienne, et obtenir son rattachement à l'Eglise paroissiale de Rougegoutte ? cela ne peut s'expliquer que par une transaction avec le chapitre Bisontin.

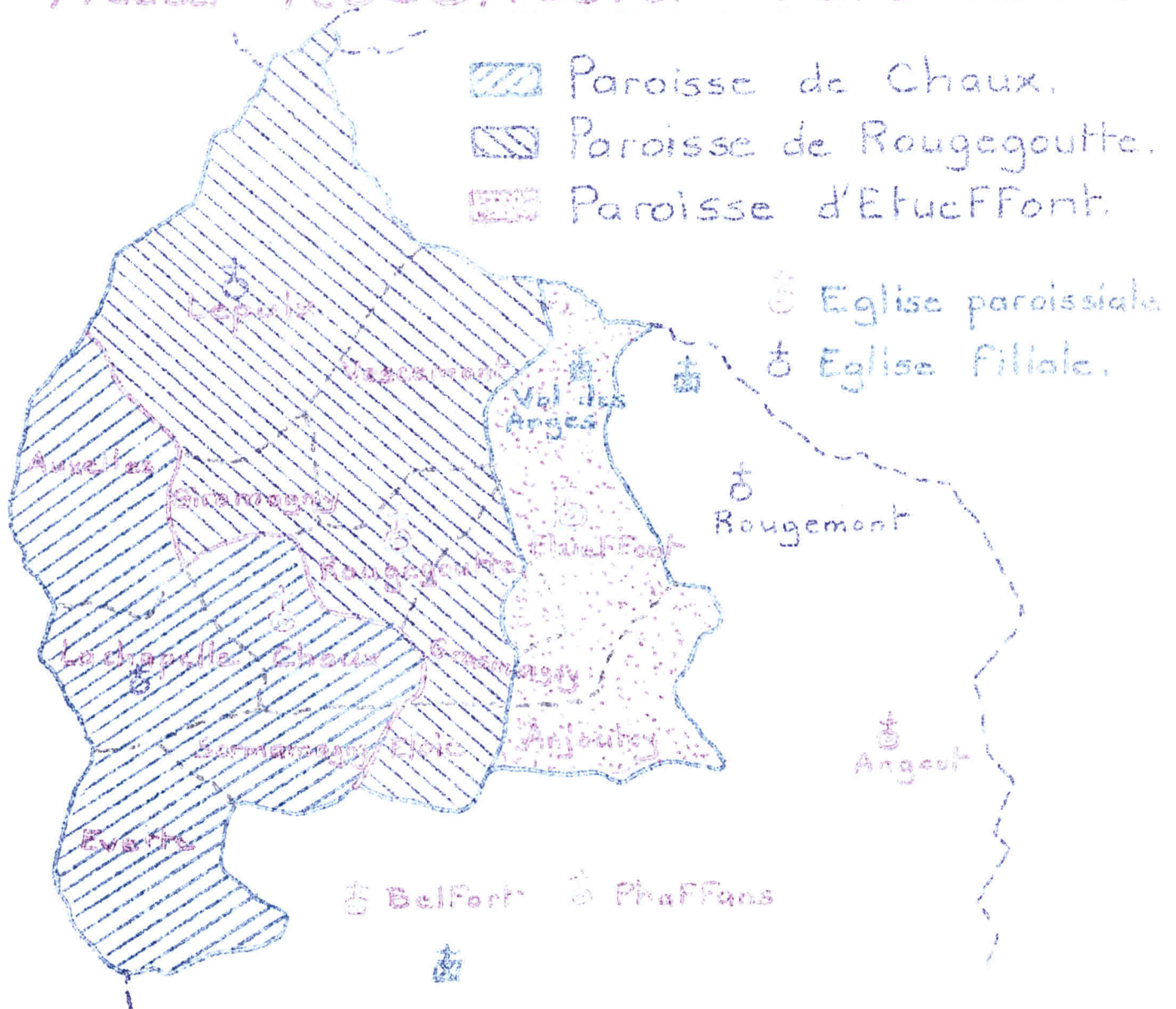
(A-D de Colmar Séries E3305 et C 911)

- Le Compte de décimes du Pouillé de la Fin du XIV^e siècle des provinces de Besançon, de Turenne et de Vienne (ouvrage cité précédemment),

élaboré vers 1380, mentionne une fois de plus les deux églises paroissiales de Chaux et Rougegoutte dans la partie du Rosemont dépendant de Besançon. L'imposition de l'Eglise de Rougegoutte est alors inférieure à celle de Chaux, ce qui sous-entend de revenus moindres.

Au milieu du siècle suivant l'imposition de Rougegoutte est supérieure du tiers à celle de Chaux. Une telle perte de bénéfice peut très bien s'expliquer par une réduction territoriale de la paroisse de Chaux.

Les 3 Paroisses du Haut-Rosemont vers 1380



Les circonscriptions paroissiales du H^t Rosemont à la fin du XV^e Siècle

- Vers 1450 l'Eglise Filiale de Lachapelle-sous-Chaux dont l'existence est attestée dès 1219 est dissociée de la paroisse mère de Chaux avec les villages de Sermamagny et Evette pour constituer une nouvelle paroisse dont les revenus et le droit de nomination du Curé sont donnés au Chapitre de la Collégiale de Belfort fondée dès 1342 par la Comtesse Jeanne de Montbéliard.
 (A-D Belfort - fond du Chapitre 164 à 1626)

Pour constituer cette paroisse de Lachapelle, un nouveau découpage du défriment de Chaux et Rougegoutte s'avère nécessaire, on peut le fixer comme suit :

Paroisse de Lachapelle { Lachapelle : avec Sermamagny
Evette - Auxelles-bas.

Paroisse de Chaux { Chaux : avec Lepuix-Gy.

Paroisse de Rougegoutte { Rougegoutte : avec Eloie
Grosmagny - Vessemont
Gromagny.

Le rattachement probable, de la Chapelle de Lepuix à l'Eglise de Chaux à l'occasion de ce nouveau découpage n'arriva pas à compenser la "perte" des villages de Lachapelle - Sermamagny - Evette et Auxelles-bas. C'est peut-être la raison pour laquelle on laissa au Curé de Chaux les deux tiers de la dîme à percevoir dans la nouvelle paroisse de Lachapelle.

(A-D du Doubs - Pouillé série G1)

II La Paroisse de Chaux-Lepuix de 1525 à 1673

Le 1^{er} quart du XVI^e siècle est dans notre région marqué par la Guerre des Paysans (1525), elle eut une incidence sur la vie de la paroisse, nous ne le savons faute de documents.

Un "rentier" de l'archevêché nous apprend que Regnault Rossel Cure de Chaux en 1546 est également Notaire apostolique dans l'étendue de sa circonscription. La filiale de Lepuix n'est même pas citée.

(A-D du Doubs - Série G1400 I)

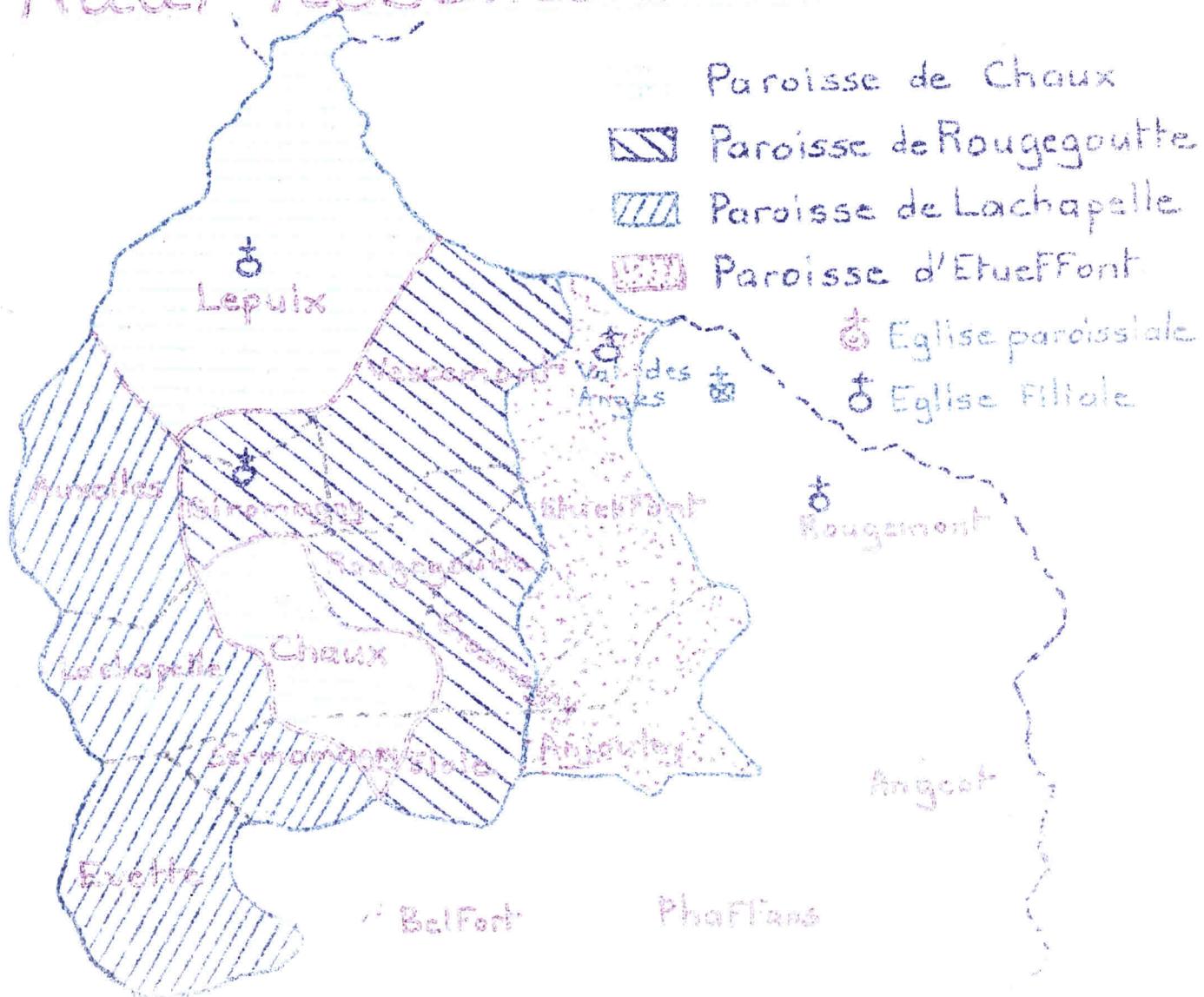
Rougegoutte Paroisse primitive des Mineurs du Rosemont

Le 9 avril 1559, François Monot, Curé de Rougegoutte signifie au Doyen du Chapitre S^t Malmbeuf qu'il "résigne" sa Cure, car ignorant la langue et les coutumes germaniques il éprouve toutes les

difficultés du monde à se faire comprendre et obéir par ses paroissiens qui sont pour la plupart "Colerieux, blasphémateurs, ivrognes, querelleurs etc...". Il ajoute qu'il a plusieurs fois failli perdre la vie pour avoir voulu s'interposer entre des belligérants, et qu'enfin la desserte de sa paroisse lui est trop pénible, aussi désire-t-il se retirer dans sa ville natale de Gray en Franche-Comté.

(A-D Colmar Série C 911/4)
 - Il est remplacé par Guydot Pequignot, Curé de Danjoutin. Le contrat de celui-ci, passé par devant Reanault Rosset, Curé de Chaux et notaire apostolique, spécifie qu'il devra assurer également comme son prédécesseur la desserte de la Chapelle de Giromagny filiale de Rougegoutte.
 (A-D Colmar Série C 911/4)

Les 4 Paroisses du Haut-Rosemont vers 1500



Nota : La Chapelle St Barbe de Gromagny avait été éditée pour la population minière au 16^{ème} siècle vraisemblablement lui évitant ainsi le déplacement à Rougegoutte.
L'immigration de mineurs Allemands et Tyroliens commença vers 1550 connaît son apogée à la fin du 17^{ème} siècle. Lepuix et Gromagny jusqu'alors pauvres villages à caractère agricole et artisanal voient leur population décupler.
A partir de 1560 la découverte de riches gisements de cuivre et de plomb argentifère dans les montagnes d'Auxelles justifie bientôt la création d'un nouveau village.
Dès 1561 l'Archiduc d'Autriche décide de transférer le "siège de la Justice des Mines" de Masevaux à Gromagny où il fait entreprendre la construction d'une Maison Forte ou "Auditoire" pour le juge des mines du Rosemont et des Fonderies de Soda (Lepuix AD Colmar Série C 375 - et "la Maison Seigneuriale de Gromagny par FIL - 1977).

L'Emplacement de l'Eglise des Mineurs prévu d'abord à Lepuix est fixé à Gromagny

Effrayé par les progrès sans cesse croissants du Protestantisme qui au début de l'année 1566 a envahi tout le Comté de Montbéliard, le grand bailli de la Seigneurie de Belfort Jean Ulrich de Stadian expose les besoins religieux des mineurs du Rosemont à la Régence d'Ensisheim et demande un prêtre à Lepuix.
Le 14 mai la réponse arrive à Belfort, la Régence propose la transaction suivante :

« --- Puisque le Curé actuel de Rougegoutte dessert déjà une partie du pays minier et qu'il est ^{malade} il faut le permuter avec celui de Chaux dont dépend la Chapelle de Lepuix :

On nommera un vicaire à Chaux pour décharger le Curé de la nouvelle paroisse des mineurs. Afin d'assurer la subsistance du Prêtre de Lepuix il faudra lui laisser une partie des revenus de la Cure de Chaux, et ceux de Novillars qui appartenaient autrefois à la Chapelle Sainte Madeleine du Val des Anges, ceci en attendant la venue des Commissaires d'Innsbruck qui statueront --->>

(A.D. Colmar Série C 310/3 N°3 - Traduction de Mlle Roux Directrice du service d'archives de Belfort)
Début août deux Conseillers de l'Archiduc Sébastien Zolt de Pernag et Bartholus Costener arrivent à

Girromagny. Après enquête et audition de nombreux témoins, le 17 du même mois ils envoient à la Bégone d'Ensisheim la missive suivante :

« - - - La permutation envisagée en mai n'a pas encore été effectuée. Le Grand Bailli Jean Ulrich de Stadion et le Juge des Mines avaient pensé rattacher la Chapelle de Lepuix à la paroisse de Rougegoutte.

Pour la réalisation de ce projet, Chaux devait céder à Rougegoutte une partie de ces revenus, et l'Archiduc y aurait ajouté 28 Florins.

Cependant, l'augmentation constante de la population de Girromagny justifie en elle-même la construction d'une Eglise desservie par un prêtre bilingue. C'est le seul moyen de retenir les mineurs dans la religion catholique et d'éviter l'implantation de l'hérésie, comme cela s'est passé dans le Val de Lièvre autre centre minier d'Alsace.

- Devis de cette construction 1000 Florins.
Après entente avec les Officiers locaux, la contribution des Mineurs est décidée à payer un Tiers du bâtiment, la Contrée un autre Tiers, et l'Archiduc le dernier Tiers.

- Dès l'hiver prochain il faudra rassembler les matériaux afin d'être à "pied d'œuvre" au printemps.
La nouvelle Eglise aura deux "vocables".

1) Saint Jean-Baptiste en souvenir du premier filon découvert le jour de ce saint.

2) Sainte Barbe, patronne des Mineurs.
- Il faudra écrire à l'Archevêque de Besançon afin d'avoir son accord pour l'érection de Girromagny en paroisse.
- Enfin la Chapelle de Lepuix deviendra Filiale de Girromagny.

La dîme de 60 quarts de céréales affectée autrefois à l'Eglise de La Madeleine au Val des Anges puis à la Chapelle St Catherine de Rougemont, toutes deux à l'abandon sera affectée à Girromagny etc. - - -

(AD Colmar Série CB1019 N°4 - Traduction de Mlle Roux Directrice du service d'archives de Belfort).

Note : Le Vocabulaire de l'Eglise actuelle de Girromagny aurait donc pour origine la découverte d'un filon important. Il existe effectivement une mine Silvan à Auxelles-Haut à laquelle ce village minier doit son existence.

- Donc à partir de 1567 la petite chapelle St Barbe de Girromagny est détachée de la paroisse de Rougegoutte. Elle est démolie. A son emplacement une Eglise achevée seulement en 1569 est bénie par le suffragant de l'Archevêque de Besançon le 25 septembre de la même année.

La nouvelle paroisse regroupe la population de langue romane de Giromagny et tous les mineurs d'Auxelles-Haut, Lepuix et Giromagny. Desservie provisoirement par le Curé de Rougegoutte qui est bilingue, celui-ci en devient titulaire officiellement en 1572.
(A-D Colmar Série E 3305)

Essais infructueux de rattachement de la Chapelle de Lepuix à l'Eglise de Giromagny

Après la mort de Guydot Péguignot survenue en janvier 1573, de nombreuses difficultés mettent en péril la paroisse des mineurs. Les prêtres bilingues sont rares et le peu de revenus de l'Eglise de Giromagny éloigne les éventuels postulants. De 1574 à 1580, les archives mentionnent de nombreuses fracturations entre les Officiers de la Seigneurie, le Juge des Mines Melchior Hoher et les différents Curés de Chaux pour persuader ceux-ci d'abandonner la Chapelle Filiale du Puix en faveur de Giromagny afin d'augmenter les subsides du Prêtre des mineurs et d'éviter aux habitants de Lepuix des déplacements fréquents et onéreux à Chaux. En effet la Filiale du Puix ne possède ni baptême ni cimetière, les enfants sont baptisés et les morts enterrés à Chaux.
Malgré les différents titulaires de l'Eglise de Chaux entendent conserver leurs paroissiens du Puix et font ainsi échouer les projets du Juge des Mines et de la Corporation des mineurs.
(A-D Colmar Série E 3305)

En 1579, un "Renouvellement des Rentes et Revenus" de l'Eglise du Puix taxe le dénommé Frangois Prung de receveur de la "Fabrique Notre-Dame". C'est la 1^{ère} fois qu'est mentionné le vocable "Notre-Dame" de la Nativité de la dite église.
(A-D Colmar Série E 3305 et A-D du T-de-Belfort Fond Beaudoin)

Le 5 Octobre 1590, la Régence d'Ensisheim au nom de l'Archiduc d'Autriche demande aux "Officiers de la Seigneurie de Belfort le nom des Collateurs" des Curés des Seigneuries de Belfort et Rosemont.
Le 22 décembre, après une longue et rigoureuse enquête, ils envoient la réponse suivante :

ce --- Notre Madame l'Archiduc désire savoir à qui appartient les Collatures des Cures de Rougegoutte, Soda (Lepuix) etc --- et pourquoi Soda n'est pas desservi par un Curé particulier.

Après avoir fait inquisition du mieux qu'il nous a été possible, avons trouvé que les Cures de notre pays et Seigneurie de Belfort avaient les rentes qui suivent ---

Savoir :
- Cure de Chaux : M^r Jean Petermann, Chanoine de S^re Madeleine à Besançon est collateur de cette Cure. Les revenus sont la plupart en dîmes et se montent d'années à autres en seigle à 8 bichots, en avoine 8 bichots, aussi en argent 12 livres 12 sols. Les parois-
siens doivent pour quelques pains qu'ils sont tenus d'offrir 3 livres, il y a une maison de Cure avec son contenu arpents de terres labourables 3 Fauchées de chaque personne qui meurt 8 sols 4 deniers.

- Cure de Soda (Lepuix-Gy)
L'Eglise de Soda est filiale de la Cure de Chaux et le Curé du dit lieu ne manque pas Fêtes et dimanches d'y aller célébrer la Sainte messe du matin, puis il se retourne à Chaux où il prêche et fait derechef le même sacrifice.
Le Revenu de cette filiale ne se monte pas à davan-
tage d'années à autres qu'à 3 bichots moitié seigle moitié avoine.

(A-D Colmar E 3305 original en allemand et A-De la Ville de Belfort - Titres de la Seigneurie de Belfort traduits d'allemand en Français en 1666)

- En 1591, la population minière a pris une telle extension que le Curé de Giromagny réclame un Vicaire pour l'aider à administrer sa paroisse.

- Les Officiers de la Seigneurie et le Juge des Mines réitèrent alors auprès de la Régence leur demande d'annexion de la Chapelle du Puix à Giromagny. Leur demande est accueillie Favorablement car une bonne partie des habitants de Lepuix travaillant à la "Mine", il est logique qu'ils aient le même pasteur que leurs voisins de Giromagny. Le vicaire pourrait d'ailleurs fixer sa résidence dans ce village.

(A-D Colmar Séries E 3305 N°28 et C910/9)

- L'année suivante Jean Petermann, Collateur de la Cure de Chaux meurt. Son successeur, Etienne La Grand-Erre est à peine nommé que le Bailli de Belfort qu'il compte au nombre de ses amis, réussit à obtenir de lui la promesse de laisser la Chapelle du Puix au Curé de Giromagny. En accord avec Claude Bussat qui vient d'être investi dans ses fonctions de Cure de Chaux, deux Officiers

de la Seigneurie. Font même le voyage jusqu'à Besançon afin de régulariser la situation avec l'Archevêché. Tout semble s'arranger. Hélas après une enquête approfondie les revenus de la Chapellenie du Puix apparaissent trop modiques pour justifier la nomination d'un Vicaire à Giromagny, l'affaire semble classée définitivement.

(A-D Colmar Série E 3305 et 1 E 230)

En 1597, Christophe Moltemp, originaire de Vouhangeat (Seigneurie de Lure) obtint la Cure de Chaux alors vacante par le départ ou le décès de Claude Bussat. Très vite de graves difficultés interviennent entre le Cure Moltemp et ses paroissiens de Chaux et Lepuix à propos des Revenus de la Cure, qu'il juge insuffisants et mal gérés. Il porte "l'affaire" devant la Justice de Belfort où on lui conseille de faire un "Arrangement" avec ses ouailles.

(A-D Colmar Série I E 7)

Pour devancer les prétentions de Moltemp, qu'il estime exagérées, le Juge des Mines écrit au Vicaire Général de Besançon en exposant que le Cure de Chaux s'est fait une mauvaise réputation à cause de sa vie privée dissolue, et son peu d'assiduité dans son ministère à Lepuix. Le Juge demande donc au Vicaire Général Dorotheus un décret "d'annexion" des bénéfices de la Chapelle du Puix au profit de la Cure de Giromagny. Ce décret se basant sur l'accord de principe donné en 1592 par le Collateur de Chaux et l'Archevêché est signé le 16 juillet 1599 et envoyé à Giromagny.

(A-D Colmar Série E 3305 N°30)

Moltemp, qui semble avoir bénéficié de certaines "protections" ne tint aucun compte du décret du 16 juillet, il s'empresse de convoquer les "Merandiers et autres" avoués représentant les paroissiens de Chaux et Lepuix et avec eux jette les bases d'un "Arrangement" qui surpris est ratifié à Besançon le 20 Décembre 1599 par Dorotheus, celui même qui cinq mois plus tôt s'était prononcé en faveur du rattachement définitif de l'Eglise du Puix à celle de Giromagny.

(A-D Colmar Série E 3305 N°26 & 30)

Arrangement entre le Curé de Chaux-Lepuix et ses paroissiens

Nous Officia) de la Cour
Archiépiscopale de Besançon

« Faisons savoir à tous que ce jourd'hui à la requête de Messire Christophe Moltemps, prêtre Curé de Chaux en Rosemont, diocèse de Besançon et de tous les paroissiens de Chaux et du Puix, nous ont été présentes les articles d'arrangement faits et passés entre le Sieur Curé d'une part et les Menah-diers et autres Avoués représentant les paroissiens d'autre part.

— La teneur de chaque article est la suivante :

1) Pour baptiser chaque enfant le Curé recevra l'offrande de du parrain et de la marraine, à la volonté d'iceux.

2) Pour l'office des "Relevailles" d'une femme, le Curé aura un sol bâtons, toutefois si elle fait célébrer une messe elle paiera 2 sols. Elle devra également offrir un pain de la valeur de 4 deniers et une chandellotte de cire.

3) Si l'enfant meurt en naissant ou après que le Curé l'ait baptisé, il recevra un sol et 4 deniers après l'office funèbre.

4) Pour la Confession de chaque enfant jusqu'à l'âge adulte, il se contentera de ce que le père et la mère voudront bien lui donner.

5) En ce qui concerne les Offrandes de Noël, Pâques et Toussaint, le dit Curé recevra de chaque Feu ou Ménage 4 deniers et une chandellotte de cire.

6) Pour la Confession des personnes mariées 4 deniers et pour celles recevant le "Corpus" un denier.

7) Pour publier les Bans des gens se mariant en la dite paroisse, il ne doit rien prétendre.

8) Lorsqu'il délivre une lettre de "catholicité" à une personne de sa paroisse se mariant hors de la dite paroisse il aura 7 sols et 6 deniers.

9) Le Mari le jour de ses noces paiera pour sa future épouse 13 deniers au Curé devant la porte de l'Eglise et lui devra le dîner aux noces.

10) Pour la Bénédiction du pain au cours de la cérémonie nuptiale il demandera une poule, et qui n'a pas de poules paiera 2 sols.

10) Le lendemain des noes, les épousés devront lui offrir une pinle de vin, une petite mich de pain d'une valeur de 4^e deniers, une chandellotte de cire et 2 sols si le Curé célèbre une messe.

12) Le Curé ne peut rien prétendre de l'administration du Saint Sacrement à une personne malade ou impuissante ne pouvant comparaître à l'Eglise.

13) Les Saintes Huiles nécessaires seront à la charge du Curé.

14) Le jour de l'Inhumation d'une personne, homme ou Femme, le Chef de famille devra déposer sur le corps ou sur la bière 30 deniers. Si le mort a reçu le "Corpus" le prêtre aura en plus 15 deniers, et si la Famille fait célébrer une messe ou les "vigiles" elle versera 2 sols.

15) Pour les hommes, Femmes, Chefs de Familles qui versent une aumône de 12 sols 6 deniers bails au Curé annuellement, celui-ci s'obligera de faire dire pour eux et leurs défunts les prières et recommandations en l'Eglise chaque Dimanche durant l'année.

16) Concernant les Offrandes. Les 3 premiers dimanches de l'année chaque ménage offrira au Curé une portion de pain, une demi chandellotte de cire et au bout de l'année pareillement une pinle de vin. Le Curé ne pourra prétendre qu'il n'y a plus de deux chefs de famille par maison.

17) Le Curé se partagera avec les "Menandiers" de la paroisse par moitié l'argent trouvé dans les tronc des deux églises.

18) Il devra aller faire la bénédictio des Fruits de la terre comme de coutume. On lui assurera le dîner chacune des journées consacrées à cela.

19) Le Curé sera tenu de prêcher et annoncer la parole de Dieu tous les dimanches, fêtes solennelles et autres principales de l'année.

Fait à Belfort le 20 Décembre 1599

Le présent "arrangement" entre le Curé et ses paroissiens de Gheux et Lopuls est ratifié le 28 mai 1600 par l'Officiel de la Cour Archiepiscopale de Besangon.

LA TOUR EIFFEL

Pour l'exposition universelle de 1889, le gouvernement français demanda à Gustave Eiffel d'édifier à Paris la plus haute tour d'Europe.

Pourquoi à lui et pas à un autre? car on savait qu'il allait la réussir et qu'il avait déjà construit de nombreux ponts principalement le viaduc de Garabit. Le 26 janvier 1887 les fondations de la tour commencent et il faut creuser jusqu'à 30 m de profondeur. Le 26 mars 1888, le premier étage est terminé (57 m de hauteur). Le 31 mars de l'année suivante elle est achevée.

Il a fallu 1500 pièces métalliques et 2 500 000 rivets. En 2 ans 2 mois 2 jours elle est terminée, elle pèse 7 000 t et elle coûte 7 500 000 F en or.

Pour arriver au sommet il faut gravir 1677 marches, ce sont 300 acrobates qui ont posé les rivets.

Elle se compose de 3 plates-formes, la 1^{ère} 57 m, la 2^{ème} 115 m et la 3^{ème} 274 m de haut.

En 1909 il était dit qu'elle serait démolie, car elle était laide, elle défigurait la ville.

Elle ne fut pas démolie car cette année on commença à monter une antenne de T-S-F cela veut dire télégraphie sans fil. Autrefois elle mesurait 300 m à l'heure actuelle 320 m depuis l'installation de l'émetteur de télévision.

Quand il fait bien chaud sa hauteur est

de 335 m à cause de la déflation. On la repeint tous les 7 ans et il faut 60 t de peinture. Des pièces sont remplacées en permanence. Autrefois la Seine se baignait 1 million de visiteurs par an et maintenant 2 millions. C'est le monument le plus visité du monde.

Texte réalisé d'après
une émission de
TV scolaire
consacrée à la
Tour Eiffel
et les recherches
personnelles effectuées
par un élève.

Texte de J. Colin

Dessin de M. Pommélet

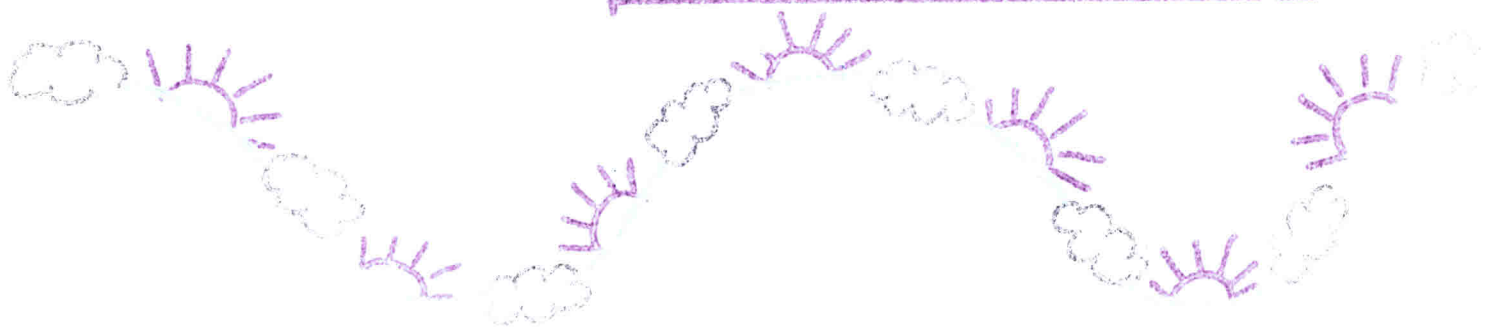
CMg



~ LE FANTÔME NERVE ~

Un dimanche, toute la famille décide d'aller pique-niquer dans un pré. Il fait chaud et le soleil brille. Mon frère tient le pain, mon père porte la bière et le panier. Maman pose la nappe sur l'herbe tandis que ma sœur apporte les assiettes dans ses bras. On s'installe à l'ombre d'un arbre. Il est midi, nous allons bientôt manger. Maman sort un poulet et mon chien Abida s'approche d'elle car il a envie de le manger. Des nuages gris arrivent. Papa dit : « Ce n'est rien. Ce ne sont pas ces petits nuages qui vont nous empêcher de manger. Regardez, le soleil brille encore ! » Mais l'orage éclate derrière nous et il pleut très fort au loin vers la colline. Le ciel devient de plus en plus noir. Et papa ajoute : « L'orage ne vient pas par ici, nous ne craignons rien selon frère et ma sœur tendent leur assiette pour qu'ils ont faim. D'un seul coup, la pluie s'abat sur nous. Papa court à toutes jambes chercher la voiture tandis que maman nous abrite sous l'arbre. Le chien se cache sous la nappe. Papa entasse les assiettes, les verres, la nappe, tout dans la voiture. L'orage s'arrête. Le soleil brille de nouveau. Mon frère est mécontent et il grogne : « Quelle malchance ! nous n'avons pas eu le temps de pique-niquer, et maintenant nous sommes trempés jusqu'aux os. »

- David Gonçalves CM -



LA PROMENADE FIN

ANNÉE ALÉSIA

1) Le Voyage en Train.

Jeudi, 17 Mai 1979, jour de notre promenade annuelle fixée à Étiéla, nous nous sommes levés à 5 heures du matin car nous avions rendez-vous à 6 heures à l'école. Une animation peu commune régnait à cette heure de matinale. Nous nous sommes répartis dans les voitures qui nous conduiraient en gare de Belfort.

À 7 heures 05 min nous montâmes dans un autorail spécial destiné uniquement aux élèves participants à cette promenade.

L'itinéraire était le suivant:

Besançon, Dôle, Dijon les Laumes, à peu près 250 km qui ont été parcourus en 3 heures environ.

Malheureusement la pluie nous attendait aux Laumes, et ne devait pas nous quitter de la journée.

2) Flavigny

À la gare un con nous prit en charge et nous conduisit d'abord à Flavigny, c'est un petit village médiéval bâti au sommet d'une colline. Ses rues tortueuses sont bordées de vieilles maisons qui ont gardé leur aspect d'autrefois.

3) La Crypte Carolingienne de Flavigny.

La crypte romane de Flavigny a été construite vers l'an 800. En entrant, du côté droit, on aperçoit une gille qui

protège la crypte. L'intérieur de la crypte est transformé en musée. Nous voyons de vieilles fresques, des fragments de colonnes, une maquette de la crypte romane coadjuvante et...

Nous continuons et entrons dans la crypte. Là de magnifiques piliers supportent des voûtes d'arêtes. En continuant, nous arrivons devant le petit lavabo appelé piscine, rempli d'eau bénite, où le prêtre se lavait les mains. Les ouvertures en plein cintre sont minuscules. Pour descendre, c'est une poutre, il n'y a pas d'escalier. Les chapiteaux des piliers sont grossièrement sculptés. La charpente de la nef est apparente. Pour monter aux tribunes, il faut emprunter un escalier à vis protégé par une tour ronde.

4) La Fabrique de bonbons d'anis

Autrefois la graine d'anis était récoltée dans les champs voisins de Blagny. Elle était séchée, ensuite on la mettait dans des "chaudrons" qui étaient actionnés au moyen d'une manivelle. La fabrication artisanale des bonbons est très longue, maintenant la graine d'anis est récoltée en Espagne. Les "chaudrons" sont actionnés par des moteurs électriques. La graine est mise dans les chaudrons et grossit au moyen d'un sirop naturel que l'on fabrique dans l'usine même et qui par des tuyaux est injecté dans les récipients contenant les graines, environ tous les quarts d'heure on ajoute au sirop des parfums, il en existe en tout 12 sortes. Il faut 50 heures pour confectionner un seul bonbon. Un "chaudron" contient plus de 5 000 bonbons. Ils sont emballés et envoyés dans tous les pays d'Europe. Dans le train le maître nous a distribué à chacun une petite boîte de bonbons d'anis pur.

5) Alésia

Dans le site, aujourd'hui paisible, d'Alise-Sainte-Reine, se sont déroulés voici plus de 2000 ans les combats des Gaulois de Vercingétorix et des romains commandés par Jules César. Les Gaulois s'étaient réfugiés au sommet de la colline qu'ils avaient fortifiée.

Les romains eux avaient fait des fortifications sur les versants des montagnes avoisinantes. Dans les vallées, ils avaient construit des palissades, creusé des fossés avec des parapets et créneaux, installé des tours de Lupa etc...

Finalement, une double ligne de fortification s'était avérée nécessaire pour empêcher les attaques surprises de l'armée de secours gauloise. Vercingétorix et son armée tentèrent vainement à plusieurs reprises de brasser les romains. Finalement les gaulois durent se rendre pour éviter d'être massacrés jusqu'au dernier.

Vercingétorix fut emmené à Rome où les romains l'exhibèrent 6 ans plus tard.

6) La Statue de Vercingétorix

La statue de Vercingétorix a été élevée sur le Mont-Bucquois en 1865 par Napoléon III où il a fait inscrire : « La Gaule unie, formant une seule nation animée d'un même esprit, peut défier l'Univers. »

La statue se trouve au point culminant du Mont-Bucquois, où se trouvait l'observatoire gaulois. La hauteur totale de la statue est de 14 m.

Étant parvenus à cet endroit sous une pluie battante, nous avons néanmoins pu admirer le magnifique paysage qui s'offre à nos yeux, au loin la plaine des Caumes, la vallée de la montagne de Plaigny etc...

7) Le Repas de Midi

Le repas de midi a été bouleversé à cause du mauvais temps. On devait manger dehors au piéd de la statue de Vercingétorix, mais comme il pleuvait le collège de la petite ville de Chonbard nous a accueilli pour déjeuner. Nous avons mangé froid: un œuf dur, une tranche de jambon, du pain, une portion de ^{saucisson} caribare, un dessert, une boisson froide et une chaude. Quand nous dîmes fini nous avons regagné le car et nous nous sommes dirigés vers l'abbaye de Fontenay.

8) L'Abbaye de Fontenay

De 2 h 30 mn à 3 h 15 mn nous avons visité l'abbaye de Fontenay. Elle a été fondée en 1118 par Saint Bernard. Elle fut rendue pendant la révolution et transformée en papeterie qui fonctionna jusqu'en 1906 date où laquelle Edouard Clugnot fit disparaître les bâtiments modernes et la papeterie. L'abbaye se compose d'une porcherie, d'une chapelle pour les étrangers, brûlerie, logement des abbés "commandataires", adombrer, grenier des blés, église abbatiale, salle capitulaire, dortoir des moines, cloître, chauffoir, cuisine, prison, infirmerie, forge, hôtellerie, etc...

À l'entrée au dessus du nord, on aperçoit un écusson constitué de deux huits, il est composé ainsi à cause du grand élevage de huîtres de l'abbaye. De tout temps à l'abbaye de Fontenay les poissons furent élevés dans des eaux pures et elles étaient servies aux duc de Bourgogne. En fait lorsqu'on pénètre dans l'abbaye on aperçoit l'église des étrangers. L'église doit de

13^{ème} siècle et la boulangerie conserve son ancienne chemi-
-née et ses différents ustensiles pour pétrir le pain et le faire
cuire. Le boulanger devait avoir un énorme four et des
aides pour faire le pain pour tous les moines de l'abba-
ye.

On suit le chemin qui part à gauche et on arrive de-
vant le chœur et le colombier. Il y avait autrefois une cour
le de chiens des ducs de Bourgogne chassant dans la
forêt de Fontenay. Nous voyons à droite un bâtiment
construit au XVII^e siècle pour recevoir les abbés com-
mendataires qui étaient nommés à cette époque par le
roi, mais ceux-ci séjournaient rarement dans l'abbaye et
côté, l'église abbatiale. Elle comporte huit travées portées
en berceau brisés. Elle a été édifiée très peu de tem-
-ps de 1139 à 1149 où le pape est venu la consacrer.

Dans le chœur il y a la statue de notre Dame de
Fontenay qui date du XIII^e siècle. Au fond du transept
l'escalier menant au cloître.

La règle de St. Benoît assignait aux moines de dormir
tous ensemble dans une grande pièce de cinquante ou
mètres de longueur, ils dormaient sur de simples paille-
res, dans la chambre il n'y avait pas de feu. Le dor-
toir était remarquable pour sa charpente arrondie da-
tant du 15^{ème} siècle. Chacune d'une dizaine de mètres de
l'escalier, une porte qui mène à la salle capitulaire
qui était la partie la plus importante de l'abbaye. C'est
là que l'abbé réunissait chaque jour les religieux pour
donner les ordres aux moines et parler des affaires de la
communauté. Nous pénétrons aussi dans la grande salle
appelée scriptorium. Dans cette salle à proximité du
chauffoir que celui-ci chauffait en hiver, pour que les
moines copistes puissent écrire les manuscrits.

Par une petite porte ou notre droite nous pénétrons dans

le chauffoir. Dans cette pièce, il y a deux cheminées, à côté de la salle capitulaire le cloître qui a été édifié aussitôt après l'église. C'était là que les moines pouvaient se reposer ou apprendre leurs prières. Les moines n'avaient pas le droit de parler entre eux. Ensuite nous regardons dans le chauffoir où nous sortons par une autre porte. Nous allons visiter la prison qui est au premier étage. Sur leur domaine, les moines avaient le droit de haute et basse justice et on enfermait tous ceux qui robaient sur le domaine de l'abbaye. Le sol était pavé et les murs aussi, deux fenêtres et une énorme porte de chêne bardée de fer. Face au vaste jardin où les moines cultivaient les herbes médicinales, on peut voir l'infirmerie à l'écart des autres bâtiments par mesure d'hygiène. Un peu plus loin il y a une forge car de tout temps les moines avaient pour principe de se suffire sans être obligés de chercher le matériel à l'extérieur de l'abbaye. La forge de Fontenay longue de cinquante-trois mètres était une véritable usine qui employait les mineurs de la colline avoisinante. La cinquième canalisation actionnait les martinetes battant le fer. La salle corolla parmi les plus belles de l'abbaye. Quand nous sortons nous apercevons un petit étang avec un château d'eau. Nous longeons sur la gauche le bâtiment de l'hôtellerie qui servait à loger des pèlerins et des voyageurs rendant visite aux religieux. Puis nous nous retrouvons au pache d'entrée où nous achetons quelques cartes postales et diaporamas, le car nous attend pour nous ramener à la gare des Lignes après une courte halte au musée gallo-romain d'Alise. Sainte Reine où sont entreposés tous les objets, armes etc. qui ont été découverts lors des fouilles des fortifications d'Alésia.

3) Le Château de Bussy-Rabutin

Quelques minutes à cheval à une vingtaine de km

au nord ouest d'Arise - S^{re} - Ruine dit "Alisia",
le Château de Busy-Rabutin est protégé par ses
quatre tours moyenâgeuses qui servaient à
entreposer le blé.

Depuis le chemin d'accès nous avons une
vue d'ensemble du Château qui est la suivante :
Les quatre tours rondes reliées entre elles par
un vaste bâtiment. Elles datent du 12^e siècle.

Le large fossé est enjambré par un pont de
pierres, derrière des immenses jardins où les
fleurs sont très abondantes. De remarquables
statues éblouissent la vue des visiteurs.

Un canal en bois servait à alimenter un
où deux petits bassins, datant du 12^e siècle. Les
quatre tours moyenâgeuses servaient comme
on l'a dit précédemment d'entrepôt pour le "blé"
ainsi que d'habitation au Seigneur.

Au XVII^e on construisit un vaste bâtiment
qui les relia et servit de nouvelle habitation au
Seigneur.

Le retour

À 18 h 30 mn nous pûmes monter dans l'autocar. Là on
nous distribua de quoi goûter : un "chinois", un croissant,
une pomme, un gobelet, et une bouteille d'eau minérale
pour quatre. Le voyage ne fut pas très agréable pour
tout le monde et surtout pour le maître, la maîtresse
et les deux accompagnatrices qui vu le manque de places
durent s'asseoir dans la coulée à bagages. Enfin nous
arrivâmes en gare de Belfort vers 21 h 15 mn. Nos parents
nous attendaient au quai.
- Malgré tout nous garderons de cette journée un souvenir
un inoubliable.

Textes de l'ensemble des Elèves du CM2.

Inventaire des Biens d'un Mineur du Phannitor en ~ L'an 1664 ~

Inventaire des biens meubles et immeubles
délaissés par feu Hervé Ribicher et Jacobine sa femme
à son vivant mineur travaillant aux mines de Giromagny.
Le présent Inventaire est accusé par serment
par Thomas Ribicher fils et Etiennette sa femme et ce
devant Noble Sieur Pierre François Heid de Heidenbourg
Prévot des Mines, Jacques Dupin Greffier des Mines
et Georges Brinninger Houtmann de la Phennithurm
le 28 mars 1664.

Premièrement une maison avec un clos et curtil joignant
situés sur la Phennithurm, contenant le tout un quart
de fauchée, entre Georges Brinninger devers midi d'une
part, et les hoirs Martin Rainvalt devers mussant
d'autre part évaluée à 9.00 livres avec les deux jardins
- Item sur la Phennithurm un autre petit curtil contenant
environ un demi quart de fauchée, les hoirs Martin
Rainvalt d'une part et la Radenshub d'en haut de
la Phennithurm d'autre part.
- Item encore au même lieu un autre petit vergée de
même contenance la Radenshub d'en bas de la
Phennithurm d'une part et le grand chemin tirant
sur la montagne devers levant d'autre part.

~ Pres ~

- Item un prel dessous les Halles de la Phennithurm
contenant environ une demie fauchée la via
commune devers levant Georges Briquet devers midi
Georges Brinninger Houtmann devers minuit, évaluée
à 20 livres.
- Item un autre prel fissage du Puix contenant environ
trois quart de fauchée appelé le Rond Prel,
le grand chemin tirant au Puix devers levant, le
chemin venant de la Phennithurm devers mussant, et
Jean Guillaume François devers midi,

~ Meubles ~

- Premièrement huit linceuls tant bons que mauvais.
- Un catillon de toile avec une brassière assez bonne.
 - Une pelisse et un justaucorps assez vieux.
 - Item un petit pot de fer assez bon.
 - Un autre pot de fer un peu plus gros mais de moindre valeur.
 - Item une caisse de fer avec trois pieds assez vieille.
 - Une autre caisse de fer aussi vieille.
 - Une vieille chaudière de peu de valeur.
 - Un pot de terre avec un couvercle d'étain tenant environ une pinte.
 - Item une petite bouteille de cuir bouilli tenant trois chopelles.
 - Item une autre bouteille de bois tenant une chane.
 - Un "chanau" d'étain assez bon.
 - Deux vieux sacs.
 - Item un coffre de sapin assez bon.
 - Finalement environ neuf aulnes de toile.

P. François Heid de Heidenburg
Bergrichter.

Jacques Dupin : Greffier

Nota : La Phennigthurm par déformation Phennithurm, Fenitourne, Phanitor ou Tanitor était la tour qui servait à entreposer la monnaie de Cuivre avec laquelle on payait les ouvriers. On y stockait également le produit de la fonte du minerai avant d'être envoyé à l'atelier monétaire d'Ensisheim. L'existence de cette tour est attestée en 1609 et 1616.

La Rodenstube : C'est la maisonnette recouverte de bardeaux qui enferme la roue hydraulique et protège la machinerie des pompes servant à éliminer l'eau de la Mine.

Cet Inventaire des Biens d'un Mineur est le plus ancien retrouvé à ce jour au dépôt d'Archives du H. Rhin. Il est vraisemblablement très incomplet et nous donne qu'une bien vague idée des objets menagers de la literie des habits etc. possédés par les Ouvriers de la Mine à la fin du XVII^e siècle.

Ma JOLIE MAMAN

Oh! ma jolie maman,
Ton cœur est plein d'amour,
Oh! tu sais bien que pourtant
Vieille, je ne te suis pas toujours.

Et puis le soir dans mon lit
Tu m'embrasses tendrement
Tu es une étoile qui brille
Oh! ma jolie maman

Le matin dans la prairie
Tu cueilles des violettes parfumées
Au milieu des beaux champs fleuris
Et dans le ciel bleu orné.



Virginie Colin (CM1)



